



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Autoroutes et routes

Question écrite n° 12566

### Texte de la question

Mme Marie-Madeleine Dieulangard M le secretaire d'Etat aupres du ministre de l'equipement, du logement, des transports et de la mer, charge des transports routiers et fluviaux, sur l'insecurite routiere qui demeure encore une cause importante de mortalite dans notre pays. Certes les pouvoirs publics ont reagi par la limitation de la vitesse autorisee, la lutte contre l'alcoolisme, le port obligatoire de la ceinture de securite et la modernisation du reseau routier. Elle lui demande s'il ne serait pas cependant souhaitable d'envisager une modification des textes reglementant les installations d'eclairage public routier afin de reduire le nombre d'accidents de nuit.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il est incontestable que le risque d'accidents est plus grand et la gravite de ces accidents plus importante la nuit que le jour. Cependant, le manque de visibilite n'est pas la seule cause de cette insecurite accrue. L'augmentation des vitesses pratiquees et la fatigue des conducteurs sont a l'origine d'une part importante des accidents de nuit. En ce qui concerne les voiries de rase campagne, des etudes extremement serieuses ont mis en evidence que l'eclairage n'apportait pas de gain significatif de securite. C'est pourquoi il n'existe pas a l'heure actuelle de programme d'extension dans ce domaine. Seuls des sites dangereux responsables d'une proportion anormalement elevee d'accidents de nuit peuvent justifier l'installation d'un eclairage. Par contre, l'eclairage general des autoroutes et voies rapides est prevu des lors que le trafic moyen y depasse 50 000 vehicules par jour. De tels seuils ne sont pratiquement atteints qu'aux abords des grandes agglomerations. Cependant, la forte croissance du trafic constatee ces dernieres annees peut acclereler l'echeance a laquelle certains projets pourraient etre pris en consideration.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Dieulangard Marie-Madeleine](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12566

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** transports routiers et fluviaux

**Ministère attributaire :** transports routiers et fluviaux

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mai 1989, page 2010